

Règlement interne Repair café de Brunstatt-Didenheim

Version 12/02/2024

- 1- Le Repair café ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte ou de détérioration des objets déposés.
- 2- Comme les travaux de réparation sont collaboratifs et faits par des bénévoles, les garanties et la responsabilité civile sont proportionnellement limitées. Ni les organisateurs du Repair Café, ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables de dommages éventuels suite aux réparations ou aux instructions de réparation donnés. De même, ni les organisateurs du Repair Café ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables de dégâts sur des objets présentés pour être réparés, ou de dommages consécutifs, ou encore de tout autre dommage découlant des activités au Repair Café.
- 3- Les réparations et activités au Repair Café sont effectuées gratuitement par des experts bénévoles
- 4- Une contribution à votre discrétion est particulièrement appréciée .
- 5- Le Repair Café ne pourra garantir les délais de remise en état.
- 6- Les réparateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement chez soi des objets réparés au Repair Café.
- 7- Les réparateurs se réservent le droit de ne pas réparer certains objets, y compris si ces objets sont sales, encrassés, sacs et récupérateurs non vidés.
- 8- Les réparateurs n'ont pas l'obligation de remonter les appareils démontés qui ne peuvent pas être réparés.
- 9- Les visiteurs du Repair Café sont responsables de l'élimination appropriée des objets cassés irréparables.
- 10- En cas d'affluence, un seul objet par personne pourra être déposé. Les visiteurs devront reprendre un tour dans la file d'attente pour déposer un deuxième objet.
11. Attention, au Repair Café de Brunstatt-Didenheim nous donnons la priorité à la réparation des objets indispensables à votre quotidien et n'ayant pas été remplacés. En conséquence, le délai de réparation des autres objets peut être de plusieurs semaines ou mois en fonction de la disponibilité des experts et du stock d'objets à réparer.
12. De plus depuis le 1er janvier 2023 nous n'acceptons plus de magnétophone, amplificateur, chaîne hi-fi, barre de son et téléviseur. L'absence de stock des pièces de rechange et des technologies "anciennes" faisaient que notre taux de réparation était extrêmement faible. Dans le même temps la demande de réparation pour des objets indispensables au quotidien était en forte croissance, nous contraignant à renoncer à réparer les objets ci-dessus. "Choisir est avant tout renoncer"